Le deuxième Congrès du Tiers-Ordre Franciscain, en Belgique, s'est tenu à Bruxelles, les 6, 7, et 8 août 1899. — Le congrès que les Tertiaires de Belgique viennent de tenir à Bruxelles a été marqué par une imposante manifestation de l'esprit du Tiers Ordre, et par des résolutions propres à en assurer de mieux en mieux la diffusion et à en faire ainsi, d'après les enseignements de Léon XIII, un des plus efficaces moyens de régénération sociale.

A la séance de cioture, qui a été honorée de la présence du Nonce Apostolique S. Exc. Mer Rinaldini, le congrès a accueilli avec une vive sympathie la double proposition qu'un de ses membres a exposée, par mandat des Tertiaires de Rome, à savoir, d'après la lettre officielle dont il était porteur au nom du Frère Ministre, M. le comte Santucci, l'un des plus vaillants catholiques de la municipalité de Rome : 1º l'adhésion au veu des Tertiaires romains que le Souverain Pontife daigne proclamer Sainte Rose de Viterbe co-protectrie du Tiers-Ordre, afin de stimuler l'initiative des grands exemples de dévouement au Saint-Siège, donnés par l'illustre héroine viterboise : 2º l'invitation des Tertiaires romains au congrès international du Tiers-Ordre qui aura lieu dans la Ville éternelle en 1900, à l'occasion de l'année jubilaire.

Le congrès des Tertiaires belges a particulièrement souligné de ses applaudissements le désir et l'espoir que la proclamation effective de sainte Rose, comme co-protectrice du Tiers-Ordre, ait lieu précisement à l'occasion du congrès international de Rome.

Saint Pascal Baylon, au Congrès Eucharistique de Lourdes. — Nos lecteurs ont été renseignés sur les détails du congrès eucharistique tenu à Lourdes, du 7 au 11 août. Etudes intéressantes, cérémonies grandioses, vœux en faveur des œuvres eucharistiques, procession triomphale du Saint-Sacrement, tout a été dit.

Les Tertiaires seront heureux de savoir que l'Ordre de saint François était représenté au Congrès par plusieurs religieux et par beaucoup de Tertiaires, prêtres et lauques. Des le début des travaux, le nom de saint Pascal Baylon, Frère-Mineur, patron des œuvres eucharistiques, a été acclamé. Son patronage à été invoqué à toutes les réunions. Mgr l'Evêque de Liège, président effectif du congrès a bien su, à notre grande joie, mettre notre Saint à la place d'honneur qui lui revient.